

# A SUIVRE...

BULLETIN DE LA SECTION VAUDOISE DE PATRIMOINE SUISSE

Patrimoine suisse  
Section vaudoise



Numéro 76  
Septembre 2018

Section invitée:  
Le Jura

Parution:  
3 fois par an



# Renaissance d'une villa de prestige à Clarens



*La rénovation de la villa Dubochet N° 19, qui fait partie d'un ensemble prestigieux de demeures de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a réuni les compétences de trois bureaux: l'atelier d'architecture Mikulas pour la restauration du bâtiment, l'atelier Adeli Interior Architecture & Partners pour l'architecture d'intérieur et Calonder Landscape Architecture pour la restauration des jardins. Commencé en février 2016, le chantier s'est achevé en mars 2018 après plus de deux ans de travaux minutieux. Notre journal «A Suivre» souhaite offrir aux responsables du chantier la possibilité de présenter leur travail.*

Réalisées dans les années 1874-1875, les villas Dubochet constituent un ensemble remarquable de demeures de haut standing. Elles ont été créées dans le cadre du développement touristique de la région lémanique et alpine qui a suivi l'avènement du chemin de fer. Sur l'initiative de l'industriel Vincent Dubochet (1796-1877), les 21 villas du même nom ont été pensées pour héberger des touristes fortunés, en complément des grands hôtels construits à la même époque.

Aménagé au bord du lac à l'ouest du village de Clarens, ce quartier de villas a été dessiné par l'architecte parisien Emile Hochereau du bureau Alphand et réalisé en deux ans seulement avec le concours de l'architecte veveysan Louis Maillard. De style éclectique typique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, chaque villa est fortement individualisée. Cependant, un air de famille se dégage de l'ensemble. Des détails architecturaux se retrouvent d'un bâtiment à l'autre, comme un thème décliné dans ses diverses variations.

Les villas sont progressivement rachetées par différents propriétaires privés. Elles sont entretenues ou transformées avec plus ou moins de bonheur par ces derniers. La démolition de la villa N° 18 au début des années 1970 et son remplacement par un bâtiment de bien moindre qualité est l'évènement déclencheur qui a amené une prise de conscience de la valeur de cet ensemble architectural. En 1979, l'ensemble est classé et mis sous protection en tant que patrimoine historique.

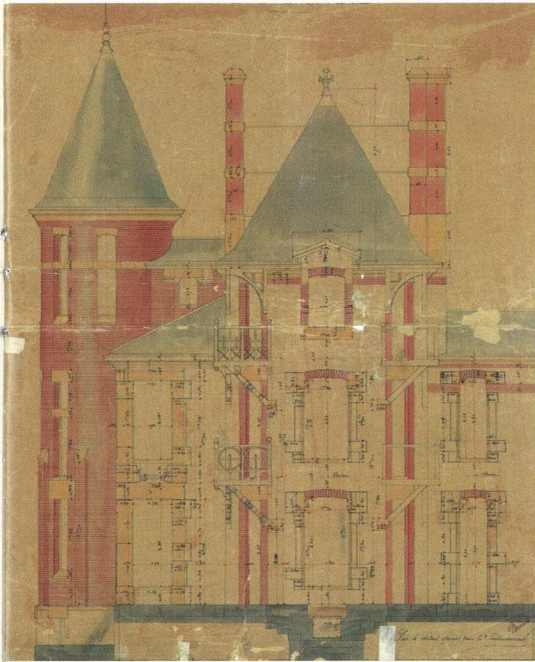
*Villas Dubochet N°s 18 et 19, peinture à l'huile, anonyme, vers 1900.*

## Projet Dubochet 19

Le nouveau propriétaire de la villa N° 19 a mandaté les bureaux d'architectes avec un cahier des charges impliquant l'agrandissement de la surface habitable et l'aménagement d'un équipement de confort à la hauteur du standing de ce type de villa. Étant donné le caractère protégé de l'édifice, l'agrandissement n'a pu être réalisé qu'au niveau du soubassement afin de préserver l'identité de l'édifice dont l'architecture (façades, toitures, ouvertures, balcons) a été restaurée de manière scrupuleuse selon le projet d'origine.

Le bâtiment ayant subi des transformations qui ont dégradé son aspect d'origine, le projet a débuté par une lecture critique des éléments ajoutés ou transformés. Ainsi, avec l'accord de la section des Monuments et Sites du canton, il a été décidé de supprimer les balcons en béton qui avaient été ajoutés et alourdissaient la façade sud. Il en a été de même pour la boîte en maçonnerie de l'entrée et de la bibliothèque sud-est qui avait remplacé la gracieuse pergola.

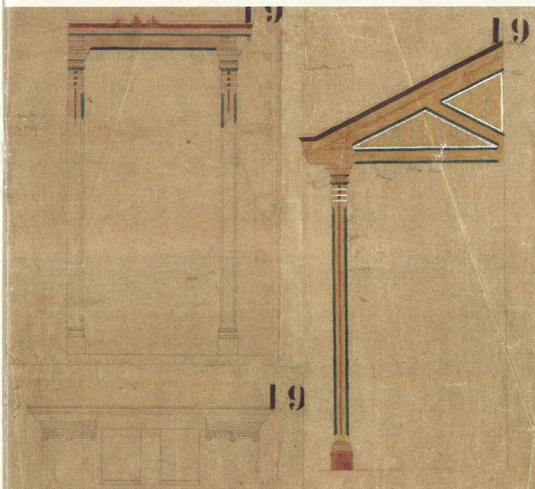
Par chance, les plans de 1874, magnifiquement dessinés au crayon et à l'aquarelle, ont été conservés et ont pu servir de guide



Projet de 1874, dessin, élévation sud.



Vue avant travaux depuis le sud-ouest. Balcons tardifs en béton, 2015.



Projet de 1874, dessin, plan d'exécution du porche d'entrée.

Le porche d'entrée restitué d'après les plans d'origine, 2018.



pour le projet de restauration. Ils ont permis de procéder à la restitution, par exemple, des quatre massifs de cheminée qui marquent fortement le caractère de la villa N° 19 par rapport aux autres villas Dubochet. De même, les quatre petits balcons en bois de la façade sud ont ainsi pu être reconstruits à l'identique, ainsi que le porche d'entrée et la pergola sud. Les ouvertures de fenêtres, dont certaines avaient été murées ou au contraire agrandies, ont été rétablies dans leurs proportions initiales dans le respect des matériaux d'origine. La couleur des façades et le décor peint (ornements bleus et blancs) ont été restitués sur la base de sondages et des dessins conservés.

L'agrandissement des annexes sud (semi-enterrée et couronnée par une grande terrasse) et nord (ouvrage entièrement enterré et en partie construit en sous-œuvre de la villa existante) ont constitué le défi technique le plus important. L'annexe nord a dû être construite en soutenant de manière temporaire l'angle nord-ouest de la villa, ceci dans un laps de temps déterminé à cause du changement saisonnier du niveau des eaux souterraines du bord du lac. L'extension a été réalisée avec un béton étanche et des précautions particulières ont été adoptées pour préserver le futur ouvrage de la poussée des eaux hautes.

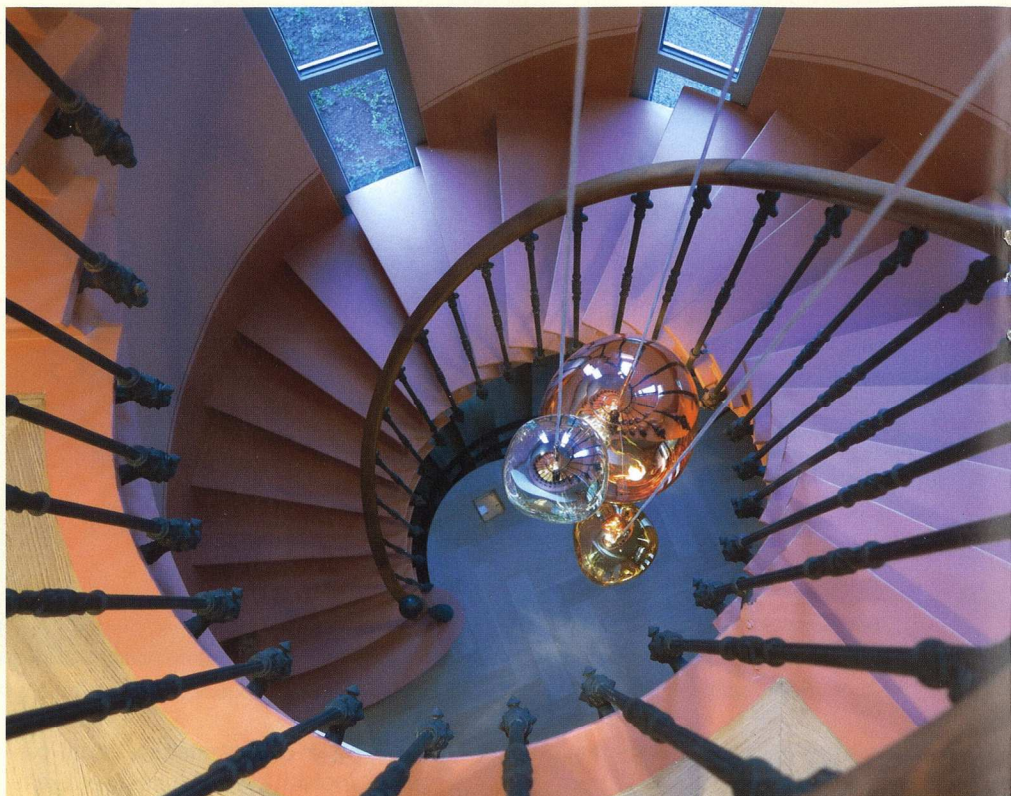
D'autres questions techniques ont dû être résolues comme la gestion du risque de condensation sur les têtes de poutres suite à l'isolation intérieure des parois. Ce problème a été résolu de manière innovante par des languettes de cuivre reliant les parties murées au chauffage par le sol, créant ainsi des ponts de froid maîtrisés pour assurer la durabilité des structures.



Reprise en sous-œuvre de l'angle de la villa pour l'extension nord, 2016.



*La cage d'escalier avant restauration, après les premiers démontages et sondages, 2016.*

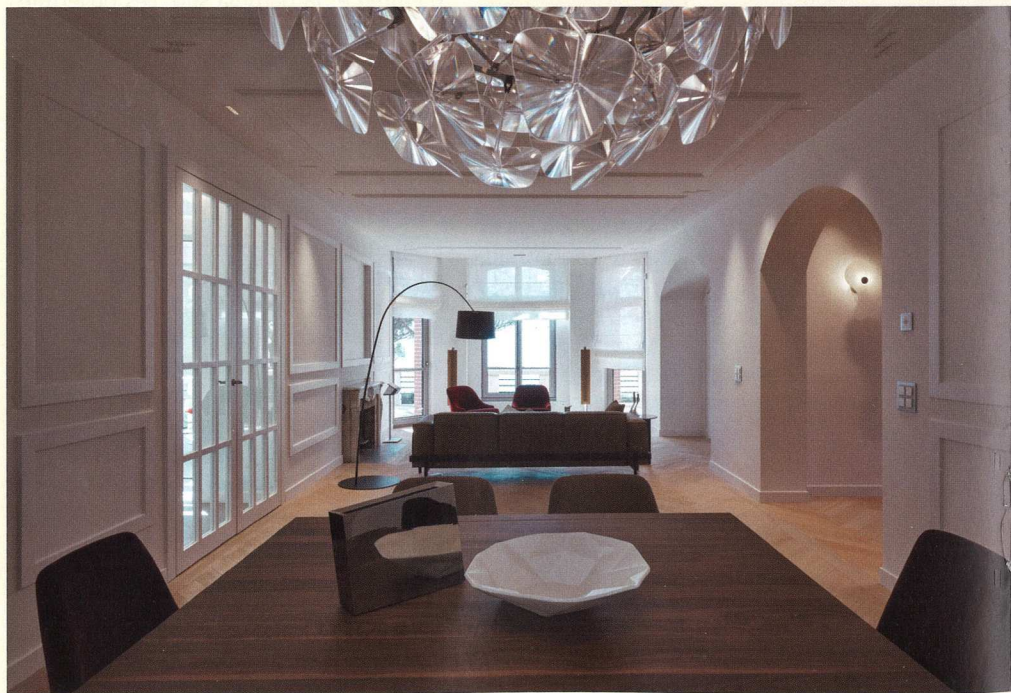


*Vue plongeante sur la cage de l'escalier restauré*

## Création des intérieurs

Par rapport à l'état d'origine, l'intérieur a subi par le passé des remaniements importants qui ont beaucoup altéré son caractère. La distribution des pièces a été plusieurs fois modifiée, provoquant la disparition des plafonds, parquets et autres aménagements du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès lors, hormis la cage d'escalier dont la structure et le décor (y compris le décor peint révélé par des sondages) ont pu être scrupuleusement restaurés, le reste de l'aménagement intérieur est contemporain. Celui-ci respecte l'esprit d'origine, luxueux mais empreint d'une certaine sobriété, notamment dans les couleurs.

L'architecture intérieure a été conçue et réalisée en réponse à une demande exigeante des propriétaires concernant le confort et l'équipement de la villa. L'extension sud a permis d'offrir deux chambres supplémentaires, en plus des pièces aménagées au 2<sup>e</sup> étage de la villa. Le rez supérieur est constitué des espaces de jour – salon, cuisine, salle à manger et un bureau. La pièce entièrement vitrée ajoutée sous la pergola sud constitue une extension de la salle à manger. Le premier étage est consacré à la suite parentale. Les combles du corps central de



*Le salon principal après rénovation, 2018.*

la villa ont été aménagés en espace ouvert, tandis que le sous-sol enterré nord contient des zones de service et d'agrément (home cinéma). Au rez inférieur, au cœur du sous-bassement du bâtiment, ont été aménagés un jacuzzi et un bain turc.



La villa côté entrée, depuis le nord-est, 2018.

historique et se fondre dans l'ambiance du jardin. Les grilles de la propriété ont été scrupuleusement restaurées et reposées. Dans le secteur de l'entrée du garage, l'ancienne grille a été transformée en portail coulissant mécanisé.

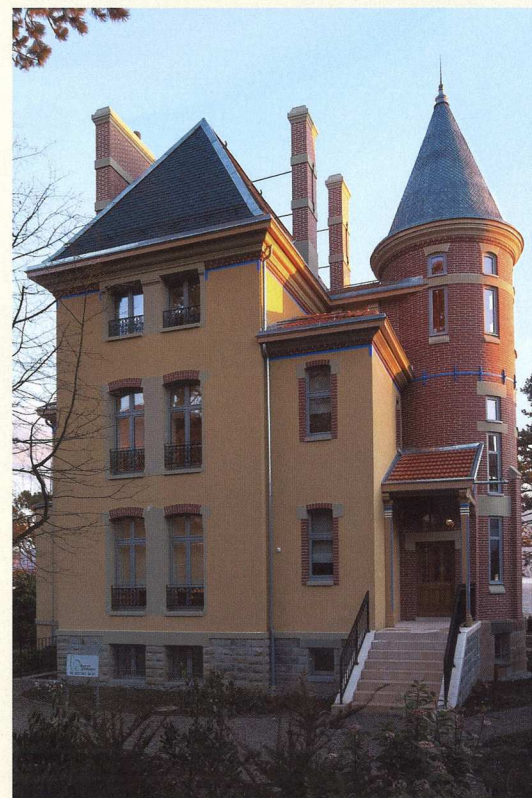
### Conclusion

Alliant le respect scrupuleux d'un projet historique remarquable avec la création d'un cadre de vie exclusif contemporain, la restauration de la villa Dubochet 19 constitue une démonstration de la possibilité d'allier l'histoire avec le confort le plus moderne.

Le projet a bénéficié de l'attitude à la fois exigeante mais très ouverte du maître de l'ouvrage sur les nécessités de la restauration d'un bâtiment classé.

Une collaboration pluridisciplinaire associant divers intervenants, experts, bureaux d'étude et entreprises était indispensable pour relever un pareil défi.

*Tomas Mikulas, Siavosh Adeli,  
Augusto Calonder*



La villa côté entrée, depuis le nord-ouest, 2018.

### Les extérieurs

Le jardin a été recréé dans le respect du lieu et en accord avec la charte qui sert de guide pour le réaménagement des espaces extérieurs du quartier des villas Dubochet. Cela concerne surtout le choix des plantations, la forme curviligne des chemins et la préservation des grilles et des haies, typiques du voisinage. Le concept reste simple et élégant et se focalise sur le paysage alentour. La vue sur le lac et les Alpes est en effet primordiale et, pour cette raison, le premier plan au sud reste relativement dégagé et sans distractions végétales superflues.

Les grands arbres existants font un lien généreux avec ceux se situant au-delà de la propriété. Le jardin est divisé en deux zones: les plates-bandes aux pieds des façades qui sont plantées avec des arbustes fleurissants en boule et les zones ouvertes de pelouses ponctuées par de grands arbustes et arbres le long des limites et dans l'ellipse centrale.

L'aménagement des abords a été complété par la création d'un garage double. Celui-ci a été conçu comme un volume très simple, d'expression contemporaine et habillé par des lattes en bois prégrisé pour se distinguer de l'architecture de la villa



Vue générale depuis le sud, après restauration, 2018

**Photos supplémentaires de la restauration:** [www.mikulas.ch/Dubochet.htm](http://www.mikulas.ch/Dubochet.htm)

**Pour en savoir plus:** Jacques Gubler, Gilles Barbey, Hans Maurer, *Les «Villas Dubochet» à Clarens: ensemble résidentiel de la Riviera lémanique*, Berne: Société d'histoire de l'art en Suisse, 1981.